



Répression syndicale non, soutien au peuple palestinien oui.

Le 8 octobre David Pijoan, co-secrétaire départemental du SNES-FSU de Gironde et membre du conseil délibératif de la FSU 33, s'est joint au rassemblement spontané de solidarité avec la flottille de la *Freedom Flotilla Coalition* pour dénoncer l'arraisonnement par les forces navales israéliennes de plusieurs bateaux qui naviguaient vers les eaux palestiniennes.

En effet, nos organisations syndicales apportaient leur plein soutien à ces initiatives citoyennes et humanitaires de solidarité qui avaient pour objectif de briser le blocus illégal imposé à la bande de Gaza par Israël. A bord des différentes flottilles, se sont trouvés des citoyen.nes de divers pays, dont plusieurs syndicalistes comme Cédric Caubère, secrétaire de l'UD CGT 31. De nombreuses organisations syndicales ont donc relayé auprès de leurs militant.es l'appel aux mobilisations de solidarité avec les flottilles et pour exiger la fin du génocide qui étaient organisées partout en France.

Le rassemblement a réuni plusieurs centaines de personnes et s'est bien passé autour des prises de paroles.

Depuis le 17 octobre notre camarade fait l'objet d'une enquête menée par la police judiciaire et ouverte par le procureur de la république pour « délit d'organisation d'une manifestation non déclarée » Place Pey Berland à Bordeaux.

Nous dénonçons, avec la plus grande fermeté, les stratégies d'intimidations à l'encontre d'un responsable syndical et à travers lui du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien. Nous lui apportons notre total soutien.

Ces stratégies d'intimidation à l'encontre des syndicalistes sont graves et ne sont pas isolées. La répression en cours participe donc d'une stratégie claire du gouvernement de se doter d'outils de restriction des libertés fondamentales (droit de manifester, droit de grève, liberté d'expression...) dans la lignée des lois « sécurité globale » et « séparatisme ». En conséquence, **nous demandons l'arrêt immédiat de cette procédure et nous engageons une mobilisation contre ce nouvel exemple de répression syndicale en Gironde.**

C'est pourquoi, **nous appelons à rassemblement le**

mardi 4 novembre à 9h30

devant le commissariat de police de Bordeaux (Rue François de Sourdis, Tram Hôtel de police) au moment où notre camarade sera auditionné accompagné de son avocat, le rassemblement est déclaré auprès de la préfecture. Nous appelons les personnels à se mettre en grève pour participer au rassemblement de soutien (des préavis ont été déposés).